

Assemblée extraordinaire du conseil municipal tenue le mercredi 16 mai 2012 au Centre Jean-Guy Prévost à compter de 14 heures et à laquelle sont présents

Son honneur le maire monsieur Yvon Quevillon

Et les conseillers suivants :

*Monsieur Vincent Cloutier
Madame Martine Coulombe*

*Madame Ginette Lamoureux
Madame Johanne Bonenfant*

Absence motivée madame Lucienne Fortin

Madame Monique Paiement secrétaire administrative est aussi présente



ASSISTANCE

Messieurs Guy Gendron et Gaston Guindon



ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée

1.1 Ouverture de l'assemblée

2. Adoption de l'ordre du jour

2.1 Adoption de l'ordre du jour

3. Sujets

3.1 Reporter l'assemblée générale de juin 2012

3.2 Acceptation de la démission du conseiller au siège #4

3.3 Présentation d'un projet dans le cadre du programme de soutien aux installations sportives et récréatives phase II

3.4 Mandater Dunton Rainville pour le dossier de drainage de terrain

3.5 Mandater Barbe et Robidoux arpenteur-géomètre pour la mise à jour dans le dossier du 1508 route Transcanadienne

3.6 Mandater Dunton Rainville dans le dossier du 1508 route Transcanadienne

3.7 Nomination d'un conseiller municipal pour siéger sur le comité consultatif d'urbanisme (CCU)

3.8 Annulation de la résolution portant le numéro 2012-G-0204-16 Appel d'offres pour travaux de creusage de fossés

3.9 Appel d'offres pour creusage de fossés sur les chemins Bourque et Lafrance

4. Parole au public

5. Levée de l'assemblée

2012-E-1605-01

Ouverture de la présente assemblée

La conseillère madame Johanne Bonenfant appuyée du conseiller monsieur Vincent Cloutier propose et il est résolu à 14 heures que la présente assemblée soit ouverte.

Note *Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.*

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2012- E 1405-02

Adoption de l'ordre du jour

Le maire monsieur Yvon Quevillon procède à l'adoption de l'ordre du jour

Le conseiller monsieur Vincent Cloutier appuyé de la conseillère madame Martine Coulombe propose et il est résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Note *Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.*

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2012- E-1405-03

Modification du calendrier des assemblées du conseil municipal

Attendu que l'assemblée générale du mois de juin est fixée au lundi 4 juin 2012 La conseillère madame Johanne Bonenfant appuyée de la conseillère madame Martine Coulombe propose et il est résolu de modifier le calendrier des assemblées du conseil municipal afin que l'assemblée générale du 4 juin 2012, soit tenue le mardi 5 juin 2012 à 19 heures.

Note *Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.*

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2012-E-1605-04

Acceptation de la démission du conseiller au siège # 4

Le conseiller monsieur Vincent Cloutier appuyé de la conseillère madame Johanne Bonenfant propose et il est résolu d'accepter la démission du conseiller au siège #4 monsieur Jean-Pierre Chalifoux en date du 8 mai 2012, et qu'une lettre de remerciement lui soit envoyée.

Note *Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.*

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2012-E-1605-05

Présentation d'un projet dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives phase II

Que la municipalité de Grand-Remous autorise la présentation du projet pour la rénovation du terrain de tennis et terrain de balle et cabanon au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives - phase II

Que soit confirmé l'engagement de la municipalité de Grand-Remous à payer sa part des coûts admissibles au projet au prix budgétaire totalisant un montant de 199 060\$ incluant la subvention du gouvernement maximum 50% et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier;

Que la municipalité de Grand-Remous désigne le maire monsieur Yvon Quevillon, comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus

Note Le maire, Monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2012-E-1605-06

Mandat à la firme d'avocats Dunton Rainville pour drainage de terrain chemin Bourque

La conseillère madame Johanne Bonenfant appuyée du conseiller monsieur Vincent Cloutier propose et il est résolu de mandater Me Rino Soucy de la firme Dunton Rainville pour le dossier de drainage de terrain sur le chemin Bourque, afin de faire cesser l'écoulement provenant d'une propriété privée sur le dit chemin.

Note Le maire, Monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2012-E-1605-07

Mandat à la firme arpenteur-géomètre AGBR.sat pour mise à jour du terrain situé au 1508 route Transcanadienne

La conseillère madame Martine Coulombe appuyée du conseiller monsieur Vincent Cloutier propose et il est résolu de mandater la firme d'arpenteur géomètre AGBR.sat pour faire la mise à jour du terrain situé au 1508 route Transcanadienne, quant à la délimitation de notre terrain et la localisation des bâtiments.

Note Le maire, Monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2012-E-1605-08

Mandat à la firme d'avocats Dunton Rainville pour mise à jour du terrain situé au 1508 route Transcanadienne

La conseillère madame Martine Coulombe appuyée du conseiller monsieur Vincent Cloutier propose et il est résolu que suite aux documents déposés par notre arpenteur géomètre et si tout s'avère nécessaire que le mandat soit donné à Me Rino Soucy de la firme Dunton Rainville pour la mise à jour du terrain situé au 1508 route Transcanadienne, afin que les procédures soient entreprises pour une demande de prescription.

Note *Le maire, Monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.*

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2012-E-1605-09

Nomination d'un conseiller pour siéger sur le comité consultatif d'urbanisme (CCU)

Le conseiller monsieur Vincent Cloutier appuyé de la conseillère madame Ginette Lamoureux propose et il est résolu que la conseillère madame Johanne Bonenfant soit nommée pour siéger sur le comité consultatif d'urbanisme (CCU)

Note *Le maire, Monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.*

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2012-E-1605-10

Annulation de la résolution portant le numéro 2012-G-0204-16
Appel d'offres pour travaux de creusage de fossés

La conseillère madame Johanne Bonenfant appuyée de la conseillère madame Martine Coulombe propose et il est résolu que la résolution portant le numéro 2012-G-0204-16 concernant un appel d'offres pour travaux de creusage de fossés soit annulée au livre des procès verbaux de la municipalité.

Note *Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.*

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2012-E-1605-11

Appel d'offres pour creusage de fossés

Le conseiller monsieur Vincent Cloutier appuyé de la conseillère madame Martine Coulombe propose et il est résolu que la municipalité aille en appel d'offres sur invitation pour obtenir un taux horaire pour le creusage de fossés. Le prix inclura les ponceaux existants à abaisser ou les nouveaux à installer. Les travaux à exécuter seront du creusage de fossés sur les chemins Bourque et Lafrance pour environ 250 heures.

Note *Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.*

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Parole au public

*Les personnes présentes dans la salle profitent de cette période mise à leur disposition pour poser des questions aux membres du conseil.
Cette période a débuté à 14 heures 13.*

2012-E-1605-12

Fermeture de la présente assemblée

La conseillère madame Martine Coulombe appuyée de la conseillère madame Johanne Bonenfant propose et il est résolu à 14 heures 28 que la présente assemblée soit fermée.

*Yvon Quevillon
Maire*

*Monique Paiement
Secrétaire administrative*